

Réf: Dossier N° : 58128

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ARCHE ET ALLIANCE SECURITE » en abrégé «2AS »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON SELMER CANAL APPT 4839

PRES DU FOYER DES JEUNES, 31 BP 363 ABIDJAN 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 12 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ARCHE ET ALLIANCE SECURITE » en abrégé «2AS ».

Objet: Sécurité dans tous les domaines ; Gardiennage, Assistance et Intervention,

Garde rapprochée, Brigade cynophile, Filature, Télésurveillance, Installations de système alarme, Importer et Exporter du matériel de sécurité, Vente de matériels de sécurité, Cours de formation sécuritaire, Cours de formation protocole

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON SELMER CANAL APPT 4839
PRES DU FOYER DES JEUNES, 31 BP 363 ABIDJAN 31

GERANT: Monsieur BALO BI TIE NESTOR.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32188 du 12/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28793 du 12/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

